



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/04/2024

N/Réf. : FRT20212_723_PU
Gest. : BDG
V/Réf. : PU 28548
Corr: MARTRENCHAS Stéphane
NOVA : 07/XFD/1934464

FOREST. Rue Pieter, 17 - 21
(= zone de protection de l'Abbaye de Forest)
PERMIS D'URBANISME: Modifier la façade et la destination du rez-de-chaussée et du sous-sol de commerce en 1 logement duplex
Demande de la Commune par mail du : 27/03/2024

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 27/03/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 03/04/2024, concernant la demande sous rubrique.



Google maps



Vue existant et élévation projetée du rez-de-chaussée (extr. du dossier de demande)



Avis

Bien qu'il n'y ait pas d'impact sur les vues vers et depuis l'abbaye classée, la nouvelle composition du rez-de-chaussée, à la fois dans ses matériaux et dans son dessin, manque de cohérence architecturale pour le bâtiment et amoindrit la qualité de la composition de la façade.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; smartrenchas@forest.brussels

1/1